



## CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7, secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 9 février 2021 à 19 h, en vidéoconférence*

### **PRÉSENCES**

Mme Lisiane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier  
M. Albert Couture, conseiller de quartier  
M Roger Morissette, conseiller de quartier  
M. Régis Côté, conseiller de quartier  
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier  
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

### **ÉGALEMENT PRÉSENTS**

Mme Mélissa East, conseillère en communications pour la mine Goldex  
Mme Annie Desrosiers, agente de relation avec la communauté pour la mine Goldex

### **ABSENT**

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8  
M. Achille Duranceau, conseiller de quartier

**ASSISTANCE :** Aucune

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Lisiane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle donne quelques informations relatives au fonctionnement de la rencontre qui se déroule vidéoconférence et elle souhaite une bonne année 2021 aux personnes présentes. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 03.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Elle suggère de le laisser ouvert. Les points suivants sont ajoutés au varia : boisé du passage piétonnier des rues Louise-Lemay et Ladouceur, Forêt récréative, document *101 idées pour la relance* déposé par le groupe Mères au front, intersection des rues Louise-Lemay et Ladouceur et carte des travaux d'immobilisations sur le site Web. Il est proposé par M. Albert Couture, appuyé de M. Régis Côté de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2021-02-01**

### **3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 10 septembre 2020**

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu. Il est proposé par M. Albert Couture, appuyé de M. Roger Morissette de l'adopter avec les suivis suivants :

- **Stationnement de nuit en saison hivernale** : Rappelons que le parc Kara et Kopo est utilisé à titre d'espace de stationnement hivernal gratuit;
- **Rue Roy, travaux à venir** : Les rues seront construites cet été et les terrains seront disponibles à partir de 2022. Une partie des terrains sera vendue par la corporation de développement industriel et l'autre par la Ville. Comme pour les nouveaux ensembles résidentiels, certaines consignes de construction précises seront données aux futurs propriétaires. La corporation quant à elle, construira des maisons pour les mettre ensuite à vendre. La Ville ne vendra que les terrains seulement. Une question est soulevée à savoir si un parc est prévu. La présidente apportera des informations à ce sujet lors d'une prochaine rencontre;
- **Prolongement du boulevard Forest** : Les travaux ont été entrepris à l'automne 2020 et se poursuivront au courant de l'été 2021;
- **Terre-plein, rue Belmont** : La présidente désire remercier l'équipe de la mine Goldex qui est venue prêter main-forte dans la réalisation du projet;
- **Aménagement cyclable** : Le conseil est toujours en attente du rapport à la suite de l'analyse du réseau cyclable et de la consultation citoyenne tenue au printemps 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2021-02-02

#### 4. Points d'information

- a. **Goldex** : Des représentantes de la mine Goldex sont présentes pour transmettre les informations suivantes :
- *Mise à jour des opérations en rapport à la pandémie* : Les opérations sont ajustées en fonction des consignes émises par le gouvernement, le tout dans le but de protéger les employés;
  - *Plan opérationnel 2021* : Le plan est similaire à celui de 2020, mais avec quelques modifications apportées pour s'ajuster à la pandémie;
  - *Relations avec le milieu* : Agnico Eagle souhaite maintenir ses implications dans le milieu et augmenter sa présence par des projets qui se veulent rassembleurs. En 2020 :
    - Un don de 5 000 \$ a été fait à la Piaule pour l'achat de produits de soin corporel et pour permettre à l'organisme d'offrir des repas du temps des Fêtes aux usagers;
    - Le 17 décembre, une collecte de manteau en collaboration avec nettoyeur Dumas, a été réalisée et les manteaux offerts aux usagers de La Piaule;
    - 15 000 \$ ont été amassés à l'occasion de la Guignolée des médias;
  - *Le Saviez-vous?* : Mme Desrosiers profite de sa présence pour donner quelques informations qui peuvent être inconnus ou incompris de la population. Les sujets discutés sont le suivi des vibrations, les opérations en profondeur ainsi que le fonctionnement et le type de remblai utilisé sur les sites une fois le minerai extrait. Elle ajoute que les données de dynamitage sont disponibles sur le site Web dès le lendemain;
  - *Retour sur les récents événements sismiques* : Il y a eu un mouvement du massif rocheux qui a causé ces événements, ce mouvement qui fut occasionné initialement à la suite de vibrations. Il s'agit d'un phénomène normal relié aux opérations minières. Cela ne compromet aucunement la sécurité des citoyens;
  - *Relations avec le voisinage* : La stratégie a été établie en 2019. Au courant des deux prochaines années, l'évaluation de la performance de la stratégie ainsi que des ajustements seront effectués;
  - *Plateforme d'avis automatisés* : Il est maintenant possible de recevoir des avis concernant le dynamitage ainsi que les événements sismiques de plus de 2 sur l'échelle de Richter. Pour vous inscrire ou trouver toute autre information vous pouvez visiter le : [https://abitibi.agnicoeagle.com/?page\\_id=2469](https://abitibi.agnicoeagle.com/?page_id=2469). Une page Facebook a également été créée : <https://www.facebook.com/AgnicoGoldex>.

- b. Présentation du budget 2021 :** La présidente offre une courte présentation du nouveau budget ainsi que des nouveaux taux applicables pour 2021. En ce qui concerne le plan triennal d'immobilisations, les travaux suivants sont prévus : rue Roy, prolongement du boulevard Forest, chemin du Camping Sagittaire ainsi que la rue Giguère (entre Forest et Duchesne). Pour en savoir plus, visitez-le : <https://ville.valdor.qc.ca/la-ville/finances-et-taxes/budget-annuel>.

## 5. Points de discussion

- a. Résolution pour le projet de rue conviviale :** Le projet de jeu libre dans les rues a été approuvé par le conseil municipal. Pour le quartier, la première rue ciblée est la rue Lévesque. Pour chaque rue où le jeu libre sera autorisé, un citoyen devra être responsable de la mobilisation du voisinage. Dès que les documents relatifs au projet seront disponibles, la présidente les fera parvenir aux conseillers du quartier.

Il est proposé par M. Camil St-Hilaire, appuyé de Mme Frédérique Cornellier de proposer la rue Lévesque à titre de projet pour le quartier et de débiter la mobilisation citoyenne le plus tôt possible, pour le début du projet dès l'été 2021.

Les citoyens désirant porter le projet pour une autre rue éligible, pourront s'ajouter facilement en cours de route et demander la collaboration de leurs voisins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### Résolution 2021-02-03

- b. Nouveauté – Budget alloué aux conseils de quartier :** La présidente informe les conseillers du quartier qu'un budget discrétionnaire de 3 000 \$ sera alloué aux conseils de quartier et qui pourra être distribué dans la population par des projets communautaires et rassembleurs. La présidente leur demande de réfléchir sur des idées de projets à soumettre lors de la prochaine rencontre.

## 6. Élections et renouvellement des membres du conseil de quartier

Le conseil de quartier est composé de citoyens qui ont à cœur la vie de leur milieu. L'objectif du conseil de quartier est de favoriser la vie dans le quartier, partager les préoccupations, les idées pour l'amélioration de leur quartier et de la ville ainsi que de faire des recommandations au conseil de ville. Le conseil de quartier se réunit habituellement 4 fois par année. Les citoyens, qu'ils soient ou non membres du conseil de quartier, sont les bienvenus à prendre part aux rencontres.

À chaque début d'année, le conseil de quartier procède à l'élection des membres qui le compose. Les membres sont élus pour une période de 2 ans. Quatre postes sont présentement en élection. La présidente valide l'intérêt des membres occupants de ces 4 postes :

- M. Régis Côté;
- M. Roger Morissette;
- M. Albert Couture;
- M. Camil St-Hilaire

Tous acceptent de renouveler leur poste pour une période de 2 ans. Les deux postes restants seront en renouvellement en janvier 2022.

Il est proposé par Mme Frédérique Cornellier d'accepter le renouvellement des quatre postes cités pour une période de 2 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### Résolution 2021-02-04

## 7. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

**a. Passage piétonnier de Louise-Lemay et Ladouceur :** Le projet de réflexion et d'amélioration des passages piétonniers doit être réalisé par le Service sport et plein air, cependant ce n'est pas dans les projets prioritaires de 2021. Selon les membres du conseil de quartier, il s'agit d'un projet qui peut être réalisé de façon rapide et facile. Pour éviter l'attente, ils se questionnent à savoir si cela pourrait être transformé en un projet citoyen, pédagogique ou communautaire, avec la recherche de partenaires. Après plusieurs discussions, les membres proposent de procéder à l'embellissement de ce passage, qui est un des plus empruntés durant toute l'année. Voici une liste d'améliorations demandées par les conseillers du quartier :

- Couper la bordure du trottoir pour faciliter l'accès;
- Procéder à la plantation d'arbres ou d'arbustes dans le passage.

La présidente fera des vérifications concernant la présence de canalisations souterraines et le type d'essence d'arbres qui peut y être transplanté. De plus, elle vérifiera s'il y a possibilité d'avoir une donation d'arbres lors de la distribution du mois de mai dans le cadre du Mois de l'arbre.

Il est proposé par Mme Frédérique Cornellier, appuyée de M. Roger Morissette, de proposer que l'amélioration de ce passage puisse s'inscrire dans le cadre d'un projet de participation citoyenne pour le printemps 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### Résolution 2021-02-05

- b. Intersection de la rue Louise-Lemay et Ladouceur :** Une demande pour un changement de signalisation avait été envoyée au comité consultatif de circulation. Cette demande avait été mise de côté dans l'attente de la construction du nouvel ensemble résidentiel de la rue Roy. Cependant, avec la présence de la pente de ski alpin et d'une patinoire, cela occasionne une augmentation de la circulation. La sécurité à cette intersection, qui peut porter à confusion, est d'autant plus importante. Un citoyen souligne qu'un autre accident est survenu dernièrement. La demande sera soumise de nouveau au comité;
- c. Pente de ski :** Puisque les pièces de remplacement semblent difficiles à se procurer et requièrent un délai de livraison plus long, les conseillers se questionnent à savoir ce qui adviendra de la pente dans le futur. Tous sont d'accord qu'il s'agit d'un site intéressant et important pour le quartier, mais pour la ville également. Plusieurs citoyens désirent être sollicités lors de la réflexion sur le développement et le maintien de ce lieu. Lorsque le Service sport et plein air se penchera sur la question, les membres du conseil de quartier ainsi que les résidents du quartier désirent participer;
- d. Forêt récréative :** Avec le développement grandissant de la Forêt, plusieurs se questionnent sur l'emplacement de celle-ci versus la carrière/sablière présente tout près ainsi que les entreprises avoisinantes. Malheureusement, la Forêt n'est pas officiellement déclarée aire protégée, cependant, des démarches sont actuellement entreprises auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la création d'une zone tampon et de protection. Des pressions citoyennes peuvent être faites auprès du ministère concerné et de notre ministre responsable pour accélérer le processus;
- e. Capsule de sensibilisation :** Un membre félicite la production des capsules vidéo concernant la prévention. Il désire proposer deux sujets qui sont reliés à des problématiques récurrentes. Il s'agit de la sensibilisation au bruit (voitures, feux d'artifice, etc.) ainsi que la présence de véhicules tout-terrain dans les rues résidentielles et sur les terrains privés;
- f. Mère au front Val-d'Or :** Le regroupement de Val-d'Or a remis au conseil municipal en décembre dernier, un document (101 idées pour la relance – Les bases d'un plan d'action pour une transition verte et juste), mais n'a pas eu de suivi. Le groupe désire connaître la position des élus(es) à ce sujet. Cependant, aucune

discussion n'a encore été faite à ce sujet. La présidente fera le lien et le suivi avec le conseiller municipal responsable du comité consultatif en environnement ainsi qu'avec le reste du conseil municipal;

- g. Prolongement du boulevard Forest** : En ce moment, aucune installation de feux de circulation n'est prévue. Cependant, avec l'achalandage supplémentaire probable de voitures lorsque les travaux seront terminés, le comité consultatif de circulation en fera l'analyse;
- h. Déneigement des rues Le Baron, Le Marquis et Le Nordique** : Un citoyen a constaté une problématique reliée au déneigement. Comme les rues sont plus étroites, la neige est nivelée majoritairement sur le même côté de rue. La façade des terrains situés sur ces rues est petite ce qui en résulte que les résidents du côté concerné doivent faire déneiger leur cour plus souvent. La présidente fera des vérifications auprès des Travaux publics à savoir s'il est possible de trouver un équilibre;
- i. Carte des travaux** : Il est prévu de mettre la carte des travaux du plan triennal d'immobilisations disponible sur le site Web. Cette demande est déjà transmise au Service des technologies de l'information.

#### **8. Date de la prochaine assemblée**

Le prochain conseil de quartier aura lieu le 15 avril 2021, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville en fonction des mesures sanitaires établies à ce moment. Il est à noter qu'il y a toujours la possibilité de tenir la rencontre en vidéoconférence.

#### **9. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Albert Couture, de lever la séance à 21 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2021-02-06**

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER